FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit **Fast Orange Pumice Lotion Hand Cleaner**

Autres moyens d'identification

Synonymes Item Numbers: 20857, 20859, 20861, 25102, 25108, 25117, 25217, 25218, 25219, 25519

Usage recommandé Nettoyant à mains

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société ITW Permatex Canada

Adresse c/o ITW Global Brands Canada
2360 Bristol Circle, Suite 101
Oakville, ON L6H 6M5

Téléphone 905-693-8900

Courriel literature.canada@permatex.com

Numéro de téléphone d'urgence 1-877-504-9352

Fournisseur Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil de prudence

Prévention Éviter de respirer les vapeurs.
Se laver soigneusement après manipulation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants, de protection des yeux, et de protection du visage

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information).
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires	Exempt - produit de consommation Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II). La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprent Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, ou Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation. Lire l'étiquette du produit pour les renseignements et les précautions qui sont identifiées pour l'utilisation de ce produit, pour l'usage indiqué.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Alcools éthoxylés en C9-C11		68439-46-3	1 - 5 *
d-Limonène		5989-27-5	0.1 - 1 *
Éthanol, 2-phénoxy-		122-99-6	0.1 - 1 *
Pierre ponce		1332-09-8	5 - 10 *

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition	*CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information).
Yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Aucun(e) connu(e).
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités:
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Porter un équipement de protection individuelle approprié.
Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
Veiller à une ventilation adéquate.
Éviter une exposition prolongée.
Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Se laver soigneusement après manipulation.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités
Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche.
Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).
Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Éthanol, 2-phénoxy- (CAS 122-99-6)	MPT	141 mg/m3
		25 ppm

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Éthanol, 2-phénoxy- (CAS 122-99-6) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés S'assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques Sans objet.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Liquide

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur	Blanc
Odeur	Agrumes
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	6 - 8.5
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 100 °C (> 212 °F)
Point d'éclair	> 95.0 °C (> 203.0 °F)
Vitesse d'évaporation	> 1 (Acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	> 1 (Air = 1)
Densité relative	1.06
Solubilité	
Solubilité (eau)	Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
COV (% en poids)	< 1 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Peut réagir avec les matières incompatibles.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Non disponible.

Composants	**Espèces**	**Résultats d'épreuves**
Alcools éthoxylés en C9-C11 (CAS 68439-46-3)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA
		2216 mg/kg, 24 heures, ECHA
		2000 mg/kg, 24 heures, ECHA
	Rat	> 5000 mg/kg, HMIRA
		> 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA
Inhalation		
CL50	Rat	> 1600 mg/m3, 4 heures, ECHA
		> 100 mg/m³, 6 heures, ECHA
		> 20 mg/L, 1 heures, Shell
		> 1.6 mg/L, 4 heures, ECHA
Orale		
DL50	Rat	> 5050 mg/kg, ECHA
		5130 mg/kg, ECHA
		4600 mg/kg, ECHA
		3488 mg/kg, ECHA
		1400 mg/kg, Air products
		1378 mg/kg, SAX
d-Limonène (CAS 5989-27-5)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	5 g/kg, HSDB
Inhalation		
CL50	Pas disponible	
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg, ECHA
		4400 mg/kg, Fisher Scientific
	souris	5600 - 6600 mg/kg, HSDB
Éthanol, 2-phénoxy- (CAS 122-99-6)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2214 mg/kg, 24 heures, ECHA
	Rat	14391 mg/kg, 24 heures, ECHA
Inhalation		
CL50	Rat	> 1000 mg/m3, 6 heures, ECHA
Orale		
DL50	Rat	4070 mg/kg, ECHA
		2740 mg/kg, ECHA
		2579 mg/kg, ECHA
		1850 mg/kg, ECHA
		1840 mg/kg, ECHA
		1439 mg/kg, ECHA
		2.3 ml/kg, ECHA
		1.3 ml/kg, ECHA
	souris	16500 mg/kg, HSDB

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Pierre ponce (CAS 1332-09-8)		
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Pas disponible	
Orale		
DL50	Rat	14105 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Minutes d'exposition Pas disponible.

Indice d'érythème Pas disponible.

Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Valeur de l'opacité de la cornée Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible.

Valeur des rougeurs de la conjonctive Pas disponible.

Valeur d'un œdème de la conjonctive Pas disponible.

Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Voir ci-dessous.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

d-Limonène (CAS 5989-27-5)	Volume 73 - 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Alcools éthoxylés en C9-C11 (CAS 68439-46-3)			
Poisson		Truite arc-en-ciel	70.7 mg/L, 96 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	2.9 - 8.5 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	6 - 12 mg/L, 96 heures
d-Limonène (CAS 5989-27-5)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex)	69.6 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	0.619 - 0.796 mg/L, 96 heures

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Éthanol, 2-phénoxy- (CAS 122-99-6)			
Algues	IC50	Algues	500 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	500 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	337 - 352 mg/L, 96 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Généralités Canada: Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens Exempter- produit de consommation
Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II). La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprent Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, ou Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation.

COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'Identification

d-Limonène (CAS 5989-27-5) 1 TONNES

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Situation SIMDUT Non contrôlé

Règlements internationaux Exempt

Inventaires

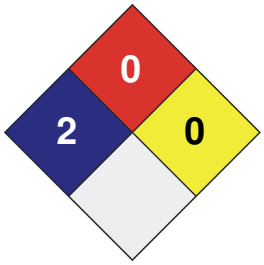
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 2
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X



Date de publication 20-Février-2019

Date de la révision 20-Février-2019

Version n° 01

Autres informations Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Clause d'exonération de responsabilité L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021